



**COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE**

**PROCÈS-VERBAL**

**46<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 17 OCTOBRE 2011 À 17 h 30**

**Maison du Citoyen, salle des comités, 2<sup>e</sup> étage, 25, rue Laurier**

**PRÉSENCES :**

**Membres :**

M. Yvon Boucher, président et conseiller, district de la Rivière-Blanche (n<sup>o</sup> 15)  
M<sup>me</sup> Sylvie Goneau, conseillère, district de Bellevue (n<sup>o</sup> 14)  
M. André Laframboise, conseiller, district de Lucerne (n<sup>o</sup> 2)  
M. Paul-Émile Gauthier, producteur agricole  
M<sup>me</sup> Linda Giraldeau, productrice agricole  
M. Dany Lachaine, producteur agricole

**Secrétaire :**

M. Ghislain Deschênes, responsable de la Section des commissions et comités

**Personnes-ressources :**

M. Éric Boutet, dir. adjoint, Service de l'urbanisme et du développement durable  
Nathalie Gingras, chef de Div. par intérim, secteurs de Masson-Angers et de Buckingham  
M<sup>me</sup> Céline Trépanier, chargée de projets, aménagement et développement agricole

**ABSENCE :**

**Membre :**

**Personne-ressource :**

---

**1. Constatation des présences et ouverture de la réunion**

Le président ouvre l'assemblée à 17 h 40.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour ci-dessous est adopté en ajoutant deux sujets à l'article 10.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 45<sup>e</sup> séance tenue le 18 avril 2011
4. Signature du procès-verbal de la 45<sup>e</sup> séance tenue le 18 avril 2011
5. Suivi des dossiers
6. Date de la prochaine assemblée

**DISTRIBUTION :**

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

---

**PRÉSIDENT**

---

**SECRÉTAIRE**

7. Période publique de questions des citoyennes et citoyens
8. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 301, chemin du Fer-à-Cheval – Lotissement et aliénation d'une parcelle de lot – District électoral de Masson-Angers
9. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 327 et 333, chemin du Fer-à-Cheval – Lotissement et aliénation d'une parcelle de lot – District électoral de Masson-Angers
10. Sujets divers :
  - a) Politique d'achats de produits locaux
  - b) RCI concernant les milieux humides
11. Levée de la séance

**3. Adoption du procès-verbal de la 45<sup>e</sup> séance tenue le 18 avril 2011**

Le procès-verbal de la 45<sup>e</sup> séance tenue le 18 avril 2011 est adopté.

**4. Signature du procès-verbal de la 45<sup>e</sup> séance tenue le 18 avril 2011**

Le procès-verbal de la 45<sup>e</sup> séance tenue le 18 avril 2011 est signé par le président.

**5. Suivi des dossiers**

Quelques commentaires sont formulés, entre autres, sur :

- La raison du désistement des requérants de la demande relative au 1321, montée Paiement;
- L'orientation préliminaire négative de la CPTAQ sur le dossier sis au 189, chemin Forgaty (une copie de l'orientation sera transmise, pour information, à M<sup>me</sup> Goneau);
- La recommandation du CCA relative au dossier du 1345, rue des Laurentides qui n'a pas été transmise au conseil.

On mentionne qu'une correspondance sera adressée à Industrie Canada pour leur indiquer que la réglementation municipale n'a pas été respectée dans le cadre du dossier du 1345, rue des Laurentides.

**6. Date de la prochaine assemblée**

On confirme que la prochaine séance du CCA est fixée au 21 novembre 2011.

**7. Période publique de questions des citoyennes et citoyens**

Aucune personne n'est présente à la période de questions.

**8. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 301, chemin du Fer-à-Cheval – Lotissement et aliénation d'une parcelle de lot – District électoral de Masson-Angers**

**R-CCA-2011-10-17 / 04**

Que ce comité recommande au conseil d'appuyer une requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec visant le 301, chemin du Fer-à-Cheval en vue de lotir, aliéner et utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie du lot 2 470 425 afin de régulariser un empiètement de la propriété voisine située au 307, chemin du Fer-à-Cheval.

**ADOPTÉE**

**9. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 327 et 333, chemin du Fer-à-Cheval – Lotissement et aliénation d'une parcelle de lot – District électoral de Masson-Angers**

**R-CCA-2011-10-17 / 05**

Que ce comité recommande au conseil d'appuyer une requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec visant le 327 et 333, chemin du Fer-à-Cheval en vue d'autoriser le lotissement et l'aliénation d'une partie du lot 2 470 435 en faveur de la propriété sise au 333, chemin du Fer-à-Cheval.

**ADOPTÉE**

**10. Sujets divers**

a) Politique d'achats de produits locaux

M<sup>me</sup> Goneau mentionne qu'elle a demandé lors d'une séance de la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable (CCEDD) que la Ville de Gatineau se dote, s'il y a lieu, d'une politique d'achat de produits locaux « achats verts ».

b) RCI concernant les milieux humides

À la suite d'une question, on mentionne que l'Union des producteurs agricoles des Laurentides a été consultée sur le projet de Règlement décrétant un contrôle intérimaire prohibant une construction, un ouvrage ou des travaux sur des terrains comportant un milieu humide.

On rappelle que ce Règlement (numéro 511-6-2011) a été adopté par le conseil municipal le 5 juillet 2011 et est entré en vigueur le 6 septembre 2011.

On explique que ce Règlement pourrait être modifié dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement.

On demande qu'un examen soit effectué afin de voir s'il serait possible et souhaitable qu'une réglementation spécifique pour la zone agricole et une pour la zone urbaine soit adoptée.

On mentionne que le dossier « milieu humide » sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du CCA.

**11. Levée de la séance**

La séance est levée à 19 h 20.